



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Gilles Baum  
Président de la Commission de l'Education  
nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de  
l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche

Luxembourg, le 20 mai 2020

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Monsieur Paul Galles relative à la promotion du stage par le biais d'une plateforme digitale.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés